

[Traduction]

Dans le cadre de ce débat, il n'est pas question de savoir s'il convient d'accepter un régime économique défini de façon très précise ou un aspect ou l'autre de l'activité commerciale. C'est une interprétation bien trop restrictive de l'enjeu manifeste de cette décision historique. Au cours de ce débat, il faut en fait décider si c'est le mode de vie canadien ou le mode de vie américain qui va l'emporter dans notre pays. Les deux images se chevauchent, bien sûr, mais le grand nombre de traits communs ne devrait pas cacher certaines différences très importantes et très marquées.

Si vous me le permettez, je voudrais d'abord dire ce que j'entends par «le mode de vie américain». J'entends par là une société dans laquelle non seulement les valeurs commerciales font partie intégrante du système mais où ces valeurs finissent par dominer pratiquement tous les aspects de la vie. Je précise. Je parle non seulement de l'achat de biens et de services selon les critères du marché mais de la transformation de pratiquement tout le reste dans une société, dans le contexte de ces valeurs. Je songe notamment à la culture, à la religion, à la politique sociale...

M. Hnatyshyn: A la religion?

M. Broadbent: ... qui, je le signale au ministre de la Justice (M. Hnatyshyn), sont tous dominés par les critères commerciaux dans la société américaine. La croissance la plus forte sur le plan religieux s'est produite dans les sectes américaines fondamentalistes qui en sont arrivées à associer la chrétienté et la notion de profit. Ce n'est pas mon opinion; c'est celle non seulement de certains Nord-américains mais aussi de théologiens de renommée mondiale.

Les forces du marché se font sentir partout aux États-Unis. Il y a bien sûr des exceptions, mais c'est sans aucun doute l'orientation adoptée par ce pays comme tous les observateurs intelligents et perspicaces—d'Alexis de Tocqueville dans le passé à Michael Harrington aujourd'hui—l'ont compris. Cette tendance a ses avantages et ses inconvénients, mais le Canada fonctionne différemment.

Bien que nous ayons accepté le principe du marché, nous avons compris, dès la fondation du pays, qu'il fallait imposer des limites à ce système. Nous avons empêché les forces du marché de tout envahir. Nous croyons en la vie et la liberté, mais nous favorisons également un sens communautaire. A mon avis, cette tendance s'est intensifiée au cours des 50 dernières années mais, comme je l'ai dit, elle était déjà présente au tout début.

Notre premier ministre fondateur, sir John A. Macdonald, avait bien compris que, pour assurer la survie d'un pays comme le Canada, fondé par deux nations mais qui allait bientôt s'enrichir de langues et de cultures diverses, il fallait tabler sur autre chose que sur les forces du marché. Ce raisonnement était particulièrement justifié à ce moment-là, comme en témoigne la participation de l'État à la construction de notre système de transport qui n'aurait jamais vu le jour si nous avions compté sur les forces du marché comme aux États-Unis.

Toutefois, comme je l'ai dit, les changements qui ont distingué la vie canadienne de la vie américaine ont été particulièrement marqués depuis les années 30 et ils sont aujourd'hui si omniprésents qu'il faut admettre que le Canada se différencie nettement de son voisin du sud. Ce sont ces changements qui

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

nous ont permis de nous distinguer, de sorte que le Canada ressemble beaucoup plus aux pays du nord de l'Europe qu'aux États-Unis.

J'ai été invité récemment à prononcer une allocution dans un autre pays. J'ai quitté la maison en voiture, j'ai fait le plein à une station-service Petro-Canada, j'ai écouté Radio-Canada et j'ai pris un avion d'Air Canada. Ce sont toutes des choses que je fais régulièrement. Les Canadiens reconnaîtront que ce sont toutes là des institutions publiques qui n'existent pas sous cette forme aux États-Unis.

Je vais montrer de façon encore plus concrète à quel point les systèmes de valeurs de nos deux nations sont différents. Premièrement, parlons de quelque chose qui paraît banal mais qui est très pratique, soit notre régime d'assurance-maladie. Aux États-Unis, à cause d'un système de valeurs différent, l'assurance-maladie est encore considérée comme un service qui doit être acheté et vendu sur le marché comme tout autre bien ou service. Les Américains sont encouragés à se débrouiller seuls, ce qui fait évidemment que, aujourd'hui, aux États-Unis, il y a 36 millions de personnes qui n'ont aucun régime d'assurance-maladie, dont 12 millions sont des enfants. Au Canada, où nous avons décidé que ce n'est pas le marché qui doit dicter toutes nos valeurs, nous avons retiré les services médicaux du marché et les considérons depuis longtemps comme un droit du citoyen, et non simplement comme un bien qui doit être acheté par ceux qui peuvent se le payer.

Si nous examinons des choses aussi pratiques dans la vie des êtres humains que l'assurance-chômage et le salaire minimum, nous voyons encore une fois que les systèmes de valeurs des deux pays sont tout à fait différents. Aux États-Unis, on croit fermement que, si un homme ou une femme se retrouve en chômage, c'est sa faute. Au Canada, particulièrement depuis les années 1930, nous estimons en pareil cas que ce n'est pas la personne qui est la principale responsable, mais bien le système économique. Par conséquent, à cause de ces deux systèmes de valeurs tout à fait différents, les deux pays ont créé des institutions tout à fait différentes. Aujourd'hui, seulement 25 p. 100 des travailleurs aux États-Unis cotisent à l'assurance-chômage contre 85 p. 100 au Canada. Les salaires minimums des provinces canadiennes sont tous au-dessus de 3,20 \$ l'heure. Huit États américains ne fixent pas de salaire minimum et dans trois autres, le salaire minimum est inférieur à de 1,60 \$ l'heure.

● (1520)

Une autre question pratique est celle du droit de syndicalisation, dont les députés ministériels parlent souvent au sujet de pays comme la Pologne. Ils font valoir l'importance des syndicats dans ce pays et d'autres qui ne font pas partie du monde libre, mais ils se portent rarement à la défense de ces institutions ici au Canada. Indépendamment des progrès que la démocratie même a pu réaliser depuis cent ans, je crois, comme Canadien, que le droit d'organisation syndicale qui est reconnu dans les sociétés développées est probablement le principal instrument de liberté pour les travailleurs qui soit apparu au cours de cette période.